

Problèmes et perspectives de la construction d'un Secours Rouge International

Sommaire

1. Qui sommes-nous ?.....	2
2. La pratique de la Commission pour un SRI.....	3
3. Problèmes pour la construction d'un SRI.....	5
4. Programme pour le SRI (mars 2001).....	9
4.1. Préambule.....	9
4.2. Plate-forme politique générale et quelques éléments organi- sationnels.....	11
4.3. Points de programme.....	14
5. Document : Résolutions de la Commission sur ses crises internes (septembre 2002).....	15
6. Annexe : Qui est qui ?	24

1. Qui sommes-nous?

La Commission pour un Secours Rouge International s'est constituée à l'automne 2000 pour soutenir les militants révolutionnaires ainsi que les combattants emprisonnés des luttes de libération nationale, les travailleurs, chômeurs, étudiants, jeunes et femmes des masses populaires, réprimés pour leur activité anticapitaliste et anti-impérialiste.

Alors que la répression bourgeoise, avec ses institutions de contre-révolution préventive, approfondit et étend son offensive en prenant une dimension toujours plus transnationale, l'organisation de la solidarité de classe par dessus les frontières devient un impératif vital. Le SRI veut donner avec détermination et combativité sa contribution.

Le Secours Rouge International défend l'identité politique des prisonniers révolutionnaires, travaille à faire connaître la réalité des révolutionnaires prisonniers aux masses en lutte, exige la libération des prisonniers malades, soutient les revendications et les luttes des camarades prisonniers, dénonce toutes les formes d'isolements les longues peines, les mesures dites "de sécurité", les restrictions à la libération conditionnelle, les lois d'exception, la double peine, les expulsions et les extraditions.

La solidarité envers les prisonniers est le lieu où les divergences politiques doivent être les moins influentes : il y a un devoir d'unité autour des prisonniers et face à la répression bourgeoise.

L'activité du Secours Rouge International n'est pas de nature humanitaire ni caritative, elle est politique. Elle n'est pas neutre, elle fait partie du grand mouvement anticapitaliste, anti-impérialiste, antifasciste, qui vise à renverser l'exploitation et l'oppression.

Le Secours Rouge International rassemble dans ce but des militants communistes, des sympathisants communistes, et d'authentiques démocrates décidés à faire front avec les communistes sur le terrain de la solidarité de classe, dans la grande tradition du Secours Rouge International de l'entre deux guerres.

La solidarité est notre arme !

2. Pratique de la Commission pour un Secours Rouge International

Il n'est pas question ici de donner le détail de toutes les activités de la Commission et de ses sections membres, mais d'indiquer les principaux axes de travail. La pratique de la Commission pourra ainsi servir de base de réflexion pour les développements à venir.

La Commission réunit ses délégués plusieurs fois par an (c'est là que sont décidé les campagnes internationales), et le rôle de direction est assumé dans l'intervalle par le secrétariat international.

Ce secrétariat international prend en charge :

- L'envoi de messages de solidarité et de soutien
- L'envoi de délégués dans des initiatives de solidarité à l'étranger (par exemples le Symposium contre l'isolement de Noordwijk, la conférence internationaliste de Berlin, diverses "Journées internationale du prisonniers révolutionnaire", de nombreux meetings dans plusieurs pays en faveur de tel ou tel groupes de prisonniers politiques, des procès etc.).
- L'organisation de la Conférence internationale de Bâle,
- L'actualisation du site de la Commission
- L'édition de quelques publications internationales (en français, allemand et italien).

Le secrétariat décide de campagnes internationales en faveur d'un prisonnier ou d'un groupes de prisonniers pour des raisons d'actualité (urgence d'une grève de la faim), politiques (importance d'un enjeu), etc. Le secrétariat invite les sections nationales (mais aussi tout le mouvement de solidarité) à s'engager sur un thème précis. L'essentiel du travail militant de ces campagnes est réalisé par les sections nationales.

Les principales campagnes internationales impulsées par la Commission ont été :

- Pour les prisonniers révolutionnaires en grève de la faim en Turquie
- Pour les prisonniers politiques palestiniens en grève de la faim
- Pour la libération des prisonniers d'Action Directe
- Pour le soutien à Marco Camenisch
- Pour les prisonniers des Brigades Rouges confrontés à l'isolement

Dans le cadre de ces campagnes, les sections nationales prennent en charge :

- La fabrication de matériel (affiches, tracts, brochures, calicots) et leur utilisation militante ;
- L'organisation (ou la participation) à des manifestations, meetings, conférence etc.
- L'envoi d'argent ou de matériel aux prisonniers ;

Les campagnes internationales de la Commission ne constituent pas la totalité de son travail internationaliste. En effet :

- Les sections nationales peuvent décider de participer à une mobilisation solidaire à l'étranger (ou vis-à-vis) de l'étranger (exemples : la campagne pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah impulsée par la section belge, ou la campagne pour les Trois de Magdebourg impulsée par la section suisse, avec à chaque fois affiches, manifestations, tracts, brochures, pour des prisonniers qui ne sont ni Belges ni Suisses, et qui sont détenus ni en Belgique, ni en Suisse).
- La Commission peut appuyer ponctuellement une campagne en cours (exemples : la campagne de l'AFAPP pour les prisonniers des PCE(r) et GRAPO détenus en France, ou celle de l'ADEEL pour les prisonniers du (n)PCI), ou mener une action spécifique (exemple : l'hommage à Mario Galesi avec affiche, dépôt de fleurs à son enterrement, etc.), en dehors du cadre formel de ses campagnes internationales.

3. Problèmes pour la construction d'un Secours Rouge International.

Introduction

Notre Commission pour un Secours Rouge International a accumulé un important patrimoine d'expériences relatif aux difficultés d'organiser internationalement la solidarité révolutionnaire face à la répression. La série de crises qui se sont succédées entre octobre 2001 et juin 2002, qui ont scellé le sort du projet de construction du SRI par le premier "tour de table" convoqué par les camarades des AFAPP fin 2000. Ces crises ont été l'occasion de nombreuses discussions sur ce que peut et doit être un Secours Rouge International. Un certain nombre de leçons et de principes ont été dégagés, quoi constituent désormais un préalable à toute discussion relative à la structuration de la solidarité internationale.

Le cadre général

La nécessité d'un processus de construction d'un Secours Rouge International n'a été contestée par aucun des protagonistes des différentes crises. C'est un puissant encouragement pour poursuivre les efforts en ce sens. L'écart entre les conditions historiques objectives (qui exacerbent les contradictions révolutionnaires) et les conditions historiques subjectives (avec un mouvement révolutionnaire extrêmement faible) est propre à faire naître des luttes de lignes très tranchées. Ces luttes de lignes sont une nécessité, mais pour qu'elles restent productives, pour qu'elles contribuent à valoriser les idées justes, à liquider les idées fausses, dans une dynamique générale de progrès du processus révolutionnaire, elles doivent suivre des méthodes bien déterminées.

La Plate-forme et le programme pour un SRI

De même, la base politico-idéologique de la Commission pour un SRI (à savoir : la Plate-forme et le programme pour un SRI), n'a jamais été remise en question. Cette Plate-forme et ce Programme consti-

tuent donc un outil précieux quoique insuffisant. La Plate-forme et ce Programme ont notamment pour qualité d'inscrire la solidarité dans le cadre général de la lutte révolutionnaire. Elles écartent tout caractère "neutre" ou "caritatif" ; la solidarité entre révolutionnaire est aussi une arme des révolutionnaires dans leur lutte contre le régime. Il est toujours possible de réécrire la Plate-forme et le Programme qui ne sont pas sans défaut, les rendre plus larges ou plus restreints, mais notre avis est qu'il faut les garder comme tel. Même les forces qui sont sorties de la Commission ont repris ces textes, qui servent en outre de référence directe à plusieurs forces de soutien.

La question des méthodes

La violence des crises montre les limites de l'unanimité autour de la Plate-forme. En fait, les crises ont mis en avant de manière fondamentale l'importance de la question des méthodes : méthodes de discussion, méthodes de travail, méthodes de fonctionnement, méthodes de prise de décision.

La lutte contre l'instrumentalisation

Les crises ont le plus souvent été provoquées par les tentatives d'instrumentalisation de la solidarité dans le cadre des luttes de lignes. La solidarité avec les prisonniers révolutionnaires ne doit pas avoir pour but d'imposer telle ligne politico-stratégique sur telle autre. Les forces de solidarité n'ont pas à prendre position dans les luttes de ligne. Le refus de toute implication des forces de la solidarité dans les luttes de lignes est une condition indispensable à la construction d'une unité d'action effective dans le cadre de la Plate-forme pour un SRI.

Le centralisme démocratique

Les crises ont mis en évidence l'importance du respect du centralisme démocratique : une force qui refuse d'être mis en minorité, et qui laisse donc planer explicitement ou implicitement sur les débats une menace de son retrait du SRI en cas de désaccord avec une décision qui respecte le cadre de la Plate-forme, n'a aucune place dans le

processus de construction d'un Secours Rouge International.

Importance du débat politique

Les deux points précédents ne remettent aucunement en cause l'importance fondamentale des luttes de lignes pour le mouvement révolutionnaire. Le mouvement révolutionnaire doit se donner les moyens (analyse, pratique, critique/autocritique) de dégager les options politico-stratégiques adéquates. La situation du mouvement révolutionnaire dans la période actuelle, le nombre de questions stratégiques, tactiques, etc. restant à résoudre appellent nécessairement ce genre de débats et de luttes. Mais ceux-ci doivent servir de moteur à la lutte révolutionnaire et non de frein à la solidarité.

Le respect de la ligne de démarcation fondamentale révolution/contre-révolution

La Commission a été confrontée à des méthodes incorrectes d'aborder des contradictions internes au mouvement révolutionnaire. La mauvaise habitude qui consiste à qualifier de "contre-révolutionnaires" des forces révolutionnaires dont on diverge radicalement vient de loin et a déjà fait beaucoup de tort. Que ce soit par affirmation catégorique (*«ce sont des agents de la bourgeoisie»*) ou par procédé rhétorique (*«leur politique convient si bien aux intérêts de la bourgeoisie qu'il ne vaut même pas la peine de savoir si ce sont des révolutionnaires dans l'erreur ou des provocateurs de la contre-révolution»*), cette manière d'estomper la ligne de démarcation fondamentale entre révolution et contre-révolution est stérile et contre-productive.

Le respect des niveaux de lutte

Concilier la nécessité de la lutte de lignes avec la nécessité de l'unité face à la répression n'est possible que dans le strict respect des niveaux de lutte. Il y a une différence fondamentale entre Parti et "organisation de masse" (pour reprendre le terme technique appartenant au vocabulaire communiste). Les forces constitutives du Secours Rouge International sont des organisations de masse. Elles n'ont ni les mêmes attributs, ni les mêmes missions, ni les mêmes

exigences, ni les mêmes responsabilités que des partis ou organisations politiques. Dans une organisation de masse, des forces défendant par ailleurs (au niveau de leurs partis ou organisations politiques) des lignes politiques et stratégiques différentes peuvent collaborer pour autant qu'elles trouvent une base d'unité dans la plate-forme de cette organisation. Les critères pour juger qui est ou n'est pas dans le cadre du SRI sont : primo l'accord de principe sur la Plate-forme pour un SRI, secundo la coïncidence entre la pratique et cet accord de principe.

Crédibilité et représentativité

La crédibilité d'un projet de SRI exige une rupture radicale d'avec de vieilles pratiques de bluff politique où des organisations revendiquent des sections qui n'ont pas de réalité militante collective, ni parfois même de perspective. Il faut veiller à ce que ne soient reconnues comme membre de la Commission que des forces ayant une existence réelle, ce qui suppose à la fois un fonctionnement collectif, des perspectives de progrès, et une présence réelle sur le terrain.

Devoir d'unité, prudence d'unification

L'unité préalable sur toutes ces questions ne concerne que les forces appelées à faire partie du SRI. Mais il convient de rejeter le "tout ou rien" organisationnel (soit membre du SRI, soit hors du champ de l'unité). La Commission juge par exemple possible et souhaitable de travailler avec les forces qui s'alignent sur un parti ou une organisation politique, qui sont incapables d'accepter une décision majoritaire dès lors qu'elle contrevient à leur ligne politique. Simplement, ces relations de travail se font en dehors du SRI, elles s'établissent bilatéralement entre le SRI et elles. C'est ainsi que la Commission a préservé des relations de travail avec toutes les forces qui se l'ont quitté crise après crise. Une souplesse prudence commande donc de hausser le niveau d'unité (de collaboration) au plus haut degré possible, en veillant bien à ne pas forcer ce niveau. Un type de relation de travail "sur mesure" (du degré d'unité atteint) doit être à chaque fois dégagé.

Critère de la pratique

L'unité autour des questions des méthodes est une chose qui se découvre dans la pratique commune. Outre un accord sur les principes, l'établissement de relation de travail est un préalable à tout rapprochement d'une force avec la Commission. L'espace privilégié de ces relations de travail est la participation aux campagnes thématiques, internationales et ponctuelles, qu'engagent la Commission (parfois à l'appel d'une de ses membres, parfois à l'appel d'une force extérieure, parfois de l'initiative de son secrétariat international). La manière dont les groupes contribuent (en fonction de leurs forces) aux campagnes internationales de solidarité s'est révélé un bon critère d'évaluation.

Commission pour un Secours Rouge International
(Bruxelles-Zürich)
30 mars 2006

4. Programme pour le Secours Rouge International

Préambule

Le 11 novembre 2000, les délégations de Revolutionärer Aufbau (Suisse), de l'Associazione Solidarieta Proletaria (Italie), du Collectif pour un Secours Rouge (France) et de l'Association des Parents et Amis des Prisonniers Communistes (Belgique) ont jeté les bases pour la construction d'un Secours Rouge International, dans le but de soutenir les prisonniers et prisonnières révolutionnaires, communistes, anarchistes, antifascistes et anti-impérialistes et pour agir contre toutes les formes de répression de classe et la contre-révolution. La capacité d'agir de façon organisée et coordonnée dans plusieurs pays sur un même thème donnera plus de force à chaque organisme et organisation dans leurs propres conditions de lutte

particulière.

Tout ceci donnera plus de force et de perspectives politiques contre l'ennemi commun, l'impérialisme, qui n'a pas attendu, depuis déjà longtemps, pour agir au-delà des frontières nationales.

Il s'agit aussi de répondre de façon constructive à l'initiative de dizaines et dizaines de prisonniè/ress révolutionnaires, communistes, anarchistes, antifascistes et anti-impérialistes de divers pays d'Europe et autres, qui se sont constitué/es à travers la Plate-forme du 19 juin 1999 en une communauté de lutte dans et contre les prisons impérialistes.

Il s'agit enfin de reprendre une des plus belles et glorieuses expériences du mouvement communiste international en tendant, dans la situation actuelle, à la reconstruction d'un Secours Rouge International qui existait dans la période des luttes prolétariennes et antifascistes dans les années 20 et 30.

Les organisations constituant la Commission pour la construction d'un Secours Rouge International sont conscientes que cet acte n'est qu'un premier pas dans une telle direction et demandent aux autres organisations politiques, organismes de solidarité et militants communistes, révolutionnaires et progressistes, de soutenir cet effort.

Il s'agit d'intensifier l'intervention dans ce sens, en la liant à un autre aspect, actuellement moins évident : le développement de la lutte contre la répression de classe et de masse, travailler afin que fassent partie de la Commission pour un Secours Rouge International les éléments et les structures engagées en première ligne dans la lutte de classe. Cela signifie participer à la lutte contre la répression, en créant de nouvelles sphères de confrontation pour l'unité de classe et pour une nouvelle avancée révolutionnaire.

L'organisme international que nous envisageons de reconstruire est aussi un moyen pour mieux organiser la défense des détenu/es révolutionnaires, en facilitant leur sortie du ghetto où l'impérialisme tente de les bloquer, en leur restituant la place et le rôle d'avant-garde révolutionnaire qu'ils méritent au sein du prolétariat. Ceci donne au travail de la Commission pour un Secours Rouge interna-

tional une autre particularité, la reliant à l'objectif plus ample de l'union communiste, celle du processus révolutionnaire lié étroitement à l'expérience des masses.

Cette unité dans la pratique se fonde sur une base politique commune :

- Reconnaître les détenu/es révolutionnaires en tant que patrimoine précieux de la lutte de classe et de l'expérience de la révolution prolétarienne, en tant que présence vivante dans l'actuelle redéfinition du camp révolutionnaire, en tant que présence forte dans la recherche d'une nouvelle avancée révolutionnaire.

- Ils/elles sont l'expression des tentatives les plus avancées qui se soient développées dans certains pays impérialistes, en particulier là où a été affrontée avec courage la question de la violence révolutionnaire, aspect indissociable de tout processus révolutionnaire pour abattre le pouvoir de la bourgeoisie impérialiste.

- Les défendre acquiert encore plus de signification par rapport au développement de la crise capitaliste

- Leurs conditions de détention et l'acharnement répressif sur eux/elles sont la partie la plus visible de l'ensemble de la politique répressive qui frappe toute la classe ouvrière. D'où la nécessité d'unifier les différents sujets de cette répression politique de classe. *«La résistance des masses populaires renforce celle des détenu/es révolutionnaires, de la même manière cette dernière renforce les mouvements de masse».*

- Les détenu/es révolutionnaires sont la concrétisation de la lutte anti-impérialiste à son niveau le plus haut, et c'est très important à un moment où l'impérialisme approfondit et relance ses formes de domination, écrasant les peuples avec ses armes économiques, politiques et militaires, en alimentant la tendance à la guerre impérialiste.

Plate-forme politique générale et quelques éléments organisationnels

Sont considéré/es comme prisonnièr/es politiques toutes et tous les militant/es révolutionnaires détenu/es pour leurs activités politiques

et politico-militaires, ainsi que tous les ouvriers, paysans, chômeurs, étudiants, jeunes et femmes des masses populaires et autres, persécutés et emprisonnés dans le cadre de la lutte anticapitaliste et anti-impérialiste. Là où il y a oppression, il y a résistance. A la résistance des opprimé/es s'oppose la répression de la bourgeoisie, quels que soient ses représentants politiques à la direction de leurs régimes, fascistes, réactionnaires ou soit disant démocratiques.

La Commission soutient les combattant/es détenu/es à cause des luttes anticapitalistes, de libération nationale, puisque c'est une étape sur le chemin vers le socialisme, sur la base du critère de l'affaiblissement et du renforcement du mouvement ouvrier dans son ensemble.

La Commission exclut de son travail de soutien tous les prisonnièr/es luttant pour des causes réactionnaires, obscurantistes et antipopulaires comme le chauvinisme, la religion ou le racisme.

La Commission affirme que la solidarité envers les prisonniers doit être le lieu où les fractures et divergences politiques, idéologiques et organisationnelles doivent être les moins influentes. Le devoir d'unité autour des prisonnièr/es et face à la répression bourgeoise amène la Commission à, par avance, rejeter l'éventualité d'une prise de position dans un conflit interne au mouvement communiste et révolutionnaire que ce soit au sein d'une organisation ou entre deux organisations.

Sont invités à s'intégrer à la Commission, sur base de cette plateforme, tous les comités d'appui, de soutien, de défense, de solidarité ou même les simples individus qui s'occupent des prisonnièr/es politiques. En outre toutes les organisations communistes et révolutionnaires anticapitalistes qui travaillent en ce sens.

La Commission se donne un Centre Directeur avec des tâches exécutives, composé de représentants des organismes internationaux adhérents.

L'activité de la Commission n'est pas de nature humanitaire ni caritative, mais politique. Elle n'est pas neutre, mais fait partie intégrante d'un mouvement unique anticapitaliste, anti-impérialiste, antifasciste, visant à renverser ce système d'exploitation et d'oppres-

sion. Elle a pour objectif de lier la résistance des camarades dans les prisons à celle qui se développe à l'extérieur avec la lutte prolétarienne et de masse, au processus plus général de la révolution pour le communisme.

Les organisations et membres de la Commission entendent souligner leurs convergences politiques et idéologiques ; constituer une communauté de lutte en dehors des prisons impérialistes mais en relation étroite avec elles. La lutte de quelques-uns s'unit à la lutte générale de tous. La solidarité est une arme !

La Commission met en évidence que les raisons qui ont poussé ces camarades à lutter sont toujours plus d'actualité. Le règne barbare de l'impérialisme et du capitalisme poussent chaque jour plus de peuples dans le monde vers la misère, la guerre, les maladies, la destruction de la nature, etc. Nous avons raisons de nous révolter !

La Commission remarque que soutenir les luttes et l'identité politique des prisonnièr/es politique renforce les mouvements de masse dans la lutte commune contre le capitalisme. De la même manière, développer la lutte de classe, en contribuant concrètement à la renaissance du mouvement communiste et révolutionnaire, à partir de sa propre réalité, est le meilleur moyen pour défendre les camarades emprisonné/es. Pour ce motif, on a besoin de faire savoir aux masses qui luttent, la réalité des révolutionnaires emprisonné/es, les amener à reconnaître ces hommes et ces femmes, otages de la bourgeoisie impérialiste, comme parties intégrantes d'une même lutte de classe générale. Ceux-ci, nonobstant les dures conditions de détention, continuent à lutter. Il faut que les prisonnièr/es reçoivent la solidarité et l'affection qu'ils méritent, pour le lourd prix qu'ils paient en promouvant et en participant à la lutte pour l'émancipation de l'esclavage de la bourgeoisie.

Aussi, en référence à la structure de lutte historique du mouvement communiste, nous proposons comme nom provisoire Commission pour le Secours rouge international. Au moment opportun et une fois que cette structure aura une dimension suffisamment grande et organisée, le nom sera changé en Secours rouge International.

Points de programme

Conséquemment à la pratique et à la conception unitaire atteintes au plan international, à propos de la question de la défense des révolutionnaires emprisonné/es et de la lutte commune contre la répression de la bourgeoisie impérialiste, nous établissons les points suivants :

- Renforcer la Commission pour un Secours Rouge International en propageant la construction de comités locaux du secours rouge partout où cela est possible, unis par un bulletin et dans une claire direction politique.

- Poursuivre et développer les campagnes en cours pour la libération des prisonniers malades, en soutenant les revendications concernant la vie quotidienne en prison, contre toutes les formes d'isolement, contre les longues peines, les mesures de sécurité, les restrictions à la liberté conditionnelle, contre les lois d'exception, la double peine, l'expulsion et l'extradition.

- La Commission prend acte de la constitution d'une communauté de lutte dans et contre les prisons impérialistes, dont font partie des dizaines de prisonnièr/es de divers pays, qui ont adhéré à la Plate-forme du 19 juin 1999. La Commission soutient cette initiative et travaille pour son développement. Elle entend, en outre, développer avec les prisonnièr/es signataires de cette Plate-forme des rapports privilégiés.

- Soutenir tous les militants de classe frappés par la répression dans le cadre des luttes sociales, en promouvant et organisant l'assistance économique, légale et sanitaire là où elle est nécessaire.

- Promouvoir et développer des campagnes internationales, comme celles des camarades turcs qui luttent contre les nouvelles prisons à cellule individuelle ; comme celle des camarades belges pour la libération de Pierre Carette, celle pour la libération immédiate des camarades français Georges Cipriani et Nathalie Ménigon, gravement malades ; enfin celle pour la libération de Francisco Brnton Beneyto, camarade espagnol arbitrairement détenu depuis deux ans, après avoir déjà purgé vingt années de prison !

- Que la Commission pour le Secours rouge International ait la charge chaque année d'organiser un Journée Internationale du

Révolutionnaire Prisonnièr/e (J.I.R.P.), le 19 juin, chaque fois dans un pays différent d'Europe ou du bassin méditerranéen.

- Que l'activité de chaque groupe et organisme qui adhère à la Commission pour le Secours Rouge International s'engage au niveau national et local à accroître la solidarité des masses populaires avec les révolutionnaires emprisonné/es, puisque dans ce développement pratique est la clef de la libération de tous les révolutionnaires emprisonné/es.

Vives et affectueuses salutations à tous et toutes les détenu/es révolutionnaires, à leur résistance, à leur précieuse contribution à la cause révolutionnaire !

Commission pour le Secours Rouge International
Paris, 26 mars 2001

5. Document:

Résolutions du Secours Rouge/APAPC (Belgique) et du Rote Hilfe des Revolutionären Aufbau (Suisse), membres de la Commission pour un Secours Rouge International,

-à propos des crises internes de la Commission ;

-à propos de la crise avec le PCE(r) ;

-à propos de la crise dans la *Plate-forme du 19 juin 1999* ;

-à propos des perspectives pour un Secours Rouge International.

1° Introduction

Notre Commission vient de traverser une série de difficultés qui a fait l'objet d'une réunion plénière en octobre 2001 à Bruxelles, d'une

série de rencontres en février 2002 (Paris), mars 2002 (Bruxelles) et juin 2002 (Paris), et de nombreux contacts écrits.

L'exposé de ces difficultés, de la manière dont elles ont été affrontées et des décisions qui s'en sont suivies pouvant avoir quelque intérêt pour d'autres camarades, et notamment les camarades intéressés par une collaboration avec la Commission pour un SRI, nous avons décidé de le rendre accessible au moyen de ces résolutions.

Ces résolutions (et un communiqué synthétique qui en a été tiré) constituent notre première prise de position sur ces problèmes. Cette précision est importante parce que deux documents de travail de la Commission ont été mis prématurément en circulation : il s'agit d'un projet de résolution (*Résolution de la Commission pour le Secours Rouge International d'octobre 2001*) et d'un projet d'actualisation/correction de cette résolution (*Annexe à la résolution d'octobre 2001* de décembre 2001). Ces deux documents (en fait : des projets de document) sont nuls et nonavenus, encore qu'ils témoignent d'étapes dans la crise et dans notre positionnement vis-à-vis d'elle.

2° Le conflit entre le PCE(r) et le (n)PCI

La rupture des relations entre le (nouveau) Parti Communiste d'Italie et le Parti Communiste d'Espagne (reconstitué), suivie par les violentes critiques et dénonciations du (n)PCI par le PCE(r) est devenue un problème pour le SRI à partir du moment où les camarades espagnols des Associations de Familles et Amis des Prisonniers Politiques (AFAPP) faisaient dépendre leur adhésion au SRI, voire même toute coopération avec le SRI, de l'exclusion de l'Associazione Solidarietà Proletaria (ASP) du SRI. C'est dans cette logique que les AFAPP ont impulsé en Espagne un Comité pour un SRI dont l'organe central est la revue Solidaridad.

3° La réunion plénière de Bruxelles

Par rapport à cette crise, la réunion plénière de la Commission (Bruxelles, 6 octobre 2001) avait débouché sur les décisions suivantes:

1 Critiquer les camarades espagnols pour leurs méthodes non correctes d'aborder des contradictions internes au mouvement révolutionnaire. La mauvaise habitude qui consiste à qualifier de "contre-révolutionnaires" des forces révolutionnaires dont on diverge radicalement vient de loin et a déjà fait beaucoup de tort au mouvement communiste international. Que ce soit par affirmation catégorique («*ce sont des agents de la bourgeoisie*») ou par procédé rhétorique («*leur politique convient si bien aux intérêts de la bourgeoisie qu'il ne vaut même pas la peine de savoir si ce sont des révolutionnaires dans l'erreur ou des provocateurs de la contre-révolution*»), cette manière d'estomper la ligne de démarcation fondamentale entre révolution et contre-révolution est stérile et contre-productive.

- Souligner la différence entre Parti et "organisation de masse" (pour reprendre le terme technique appartenant au vocabulaire communiste). Les forces constitutives du Secours Rouge International sont des organisations de masse. Elles n'ont ni les mêmes attributs, ni les mêmes missions, ni les mêmes exigences, ni les mêmes responsabilités que des partis ou organisations politiques. Dans une organisation de masse, des forces défendant par ailleurs (au niveau de leurs partis ou organisations politiques) des lignes politiques et stratégiques différentes peuvent collaborer pour autant qu'elles trouvent une base d'unité dans la plate-forme de cette organisation. Les critères pour juger qui est ou n'est pas dans le cadre du SRI sont : primo l'accord de principe sur la plate-forme du SRI, secundo la coïncidence entre la pratique et cet accord de principe. L'ASP étant irréprochable sur ces deux points, son adhésion au SRI n'était pas remise en cause.

- Préciser que le maintien de l'ASP dans le SRI ne constitue en aucune manière une prise de position dans le conflit entre le PCE(r) et le (n)PCI. En fait, des documents du (n)PCI comme *A propos des attentats du 10 avril* ou *Dix points pour lutter contre la confusion entre reconstruction du Parti communiste et terrorisme, entre communisme et militarisme* avaient été vivement critiqués par tous les comités membres du SRI (excepté l'ASP), parce que ces documents estompaient eux aussi la ligne de démarcation principale révolution/contre-révolution dans l'approche des contradictions internes du

mouvement révolutionnaire. L'éventualité qu'une pareille dérive soit présente dans l'ASP a été discutée, et une nouvelle fois l'adhésion de l'ASP à la plate-forme du SRI (qui est la négation de cette dérive) et la pratique de l'ASP (qui est en accord avec cette adhésion) a mis un terme au débat. Toutefois, il a été demandé à l'ASP qu'elle réaffirme ces principes dans un document public pour contribuer à éclaircir la situation. Ce qu' l'ASP allait faire quelques semaines plus tard en publiant dans le n°66 de sa revue (*Il Bollettino*) un texte parfaitement clair intitulé *Vu la confusion... pour mieux se comprendre !*.

4° Première crise dans la Commission : retrait du CSR

Lorsque le Secrétariat de la Commission a dressé le procès-verbal de la réunion plénière de Bruxelles et rédigé le projet de résolution, il semblait que la crise avait été surmontée, mais celle-ci a immédiatement rebondi à Paris.

En effet, les décisions de la réunion de Bruxelles ont été rejetés par une majorité du Collectif pour un Secours Rouge (France). Plus grave, la majorité du CSR a décidé de ne pas respecter les méthodes de travail adoptés par la Commission (et notamment le centralisme démocratique, qui prescrit le respect des décisions prises à la majorité dans la Commission. Il en a résulté, en décembre 2001, la sortie du CSR de la Commission. Le délégué du CSR a refusé cette sortie du SRI et a entrepris la constitution d'un Secours Rouge Pierre Overney dans l'intention d'en faire un comité-membre français du SRI.

5° Le retrait des prisonniers espagnols de la *Plate-forme du 19 juin 1999*

Toutes les critiques que nous pouvions porter au PCE(r) dans sa politique d'instrumentalisation de la solidarité au profit d'une lutte de ligne se sont encore renforcées par le retrait inacceptable des prisonniers du PCE(r) et des GRAPO de la *Plate-forme du 19 juin 1999*.

Ce retrait confirme le caractère erroné et destructeur de la politique du PCE(r) dans cette affaire : pour alimenter son conflit avec le

(n)PCI, le PCE(r) a jeté feu un instrument de lutte dont la construction a nécessité des années de travail. Le PCE(r) a justifié le torpillage de la communauté de lutte des prisonniers que constitue la *Plate-forme du 19 juin 1999* en invoquant une "infiltration" des CARC et du (n)PCI d'autant plus imaginaire qu'aucun signataire de la *Plate-forme* n'est membre du (n)PCI, des CARC ou de l'ASP...

Il convient à ce propos de rappeler les réalités suivantes :

- La *Plate-forme du 19 juin 1999* est totalement indépendante du SRI. Ce sont deux initiatives bien distinctes qu'il convient de ne pas confondre. Les décisions prises par le SRI sont décidées par la Commission internationale, les décisions prises par les signataires de la *Plate-forme* sont prises par les prisonniers eux-mêmes.

- Le SRI entend développer une relation privilégiée avec les prisonniers révolutionnaires, communistes, anarchistes, antifascistes et anti-impérialistes signataires de la *Plate-forme* en ce sens que les critères d'adhésion à la plate-forme (engagement dans les luttes de classe et de libération, non-repentir, etc.) sont ceux qui déterminent le soutien du SRI. En d'autres mots, l'adhésion d'un prisonnier à la *Plate-forme* est un acte politique que le SRI approuve et encourage, et les prisonniers qui posent un tel acte peuvent compter sur le soutien sans réserve du SRI. Historiquement, le SRI a toujours considéré l'existence de la *Plate-forme* comme extrêmement importante, en raison de son rôle idéologique d'une grande valeur clarificatrice. Le SRI continuera à défendre les signataires de la *Plate-forme*, sans que cela ne suppose un lien organique ; en cela, le SRI ne diffère pas d'autres groupes (par exemple l'Anarchist Black Cross) qui, eux aussi, mettent en avant la valeur idéologique de la *Plate-forme*, soutiennent les signataires, publient régulièrement le texte de la plate-forme et la liste des adhérents, etc.

- Un premier facteur peut entretenir une ambiguïté et appelle à une précision : le collectif des prisonniers des Cellules Communistes Combattantes s'est retrouvé à la fois dans les initiateurs de la *Plate-forme* et du Secours Rouge. Cette connexion historique n'a pas valeur de connexion organisationnelle.

- Un second facteur peut entretenir une ambiguïté et appelle à une

précision : pour la raison expliquée ci-dessus, le travail de secrétariat extérieur (travail administratif, travail de liaison et de communication, enregistrement des adhésions, etc.) entre les prisonniers signataires de la *Plate-forme* a été assumé à l'origine par l'APAPC et est encore assumé par l'héritier de l'APAPC, le Secours Rouge/APAPC, membre du SRI. Ce travail de secrétariat est un service rendu aux prisonniers et ne nuit pas à l'indépendance des deux initiatives. Il faut alors rappeler que le Secours Rouge/APAPC a proposé bien avant la crise de confier cette responsabilité soit aux AFAPP, soit à quelque autre structure ayant l'approbation des prisonniers signataires. Les camarades espagnols ont alors refusé de prendre ce travail en charge, ce qui montre toute l'artificialité de leur justification du retrait de la *Plate-forme*.

Nous considérons que ce retrait de la *Plate-forme du 19 juin 1999* est l'épisode le plus grave survenu ces derniers mois. Tôt ou tard, les crises entre comités extérieurs soit s'arrangent, soit se révèlent utiles en clarifiant des contradictions réelles. Mais le coup porté à la *Plate-forme* menace le premier instrument de lutte que les prisonniers révolutionnaires s'étaient eux-mêmes donnés.

6° Seconde crise dans la Commission : retrait de l'ASP

La publication de la *Lettre ouverte au Secours Rouge Pierre Overney - Paris* a été à l'origine de la seconde crise. Pour la première fois, le (n)PCI utilisait directement et ouvertement les débats dans la Commission pour le SRI au profit de son conflit avec le PCE(r).

Si notre Commission pouvait estimer que les précédents documents du (n)PCI ne concernaient et n'impliquaient que le (n)PCI, la Lettre ouverte créait une situation nouvelle en constituant - ni plus ni moins - une tentative d'instrumentalisation de notre Commission et de sa crise par l'intermédiaire de l'ASP : en effet la Lettre ouverte au SRPO, après avoir été publiée dans la presse du (n)PCI (en supplément au n°9 de la revue *La Voce*), a été publiée dans le n°67 d'*Il Bollettino*, la revue de l'ASP. Il est apparu à ce moment que les camarades italiens, à l'instar des camarades espagnols, voulaient, sinon faire vivre une lutte de lignes dans le SRI, du moins, utiliser les

problèmes du SRI dans le cadre d'une lutte de lignes.

Pour les autres membres de la Commission, le Rote Hilfe des Revolutionärer Aufbau (Suisse) et le Secours Rouge/APAPC (Belgique), la ligne de démarcation principale (dans le SRI) n'était pas celle qui séparait la ligne du (n)PCI et celle du PCE(r), mais celle qui séparait ceux qui veulent impliquer le SRI dans leur lutte de lignes de ceux qui veulent maintenir les luttes de lignes en dehors du SRI.

Le Rote Hilfe des Revolutionärer Aufbau et le Secours Rouge/APAPC considèrent que le refus de toute implication de la solidarité dans les luttes de lignes est une condition indispensable à la construction d'une unité d'action effective dans le cadre de la plate-forme du SRI. Une réunion de délégués des trois sections n'a pu que constater le blocage général du travail que constituait cette différence d'approche, et les trois délégations ont convenu que la sortie de l'ASP de la Commission, assortie du maintien d'une relation de travail privilégiée entre l'ASP et la Commission, était la décision la plus susceptible de débloquent la situation. Les délégations convinrent de ne rendre public cette décision qu'en septembre pour mettre au point dans l'intervalle les modalités de cette nouvelle relation de travail.

7° Problème du Secours Rouge Pierre Overney (Paris)

La crédibilité d'un projet de Secours Rouge International exige une rupture radicale d'avec de vieilles pratiques de bluff politique où des organisations revendiquent des sections qui n'ont pas de réalité militante collective, ni parfois même de perspective. Il faut veiller à ce que ne soient reconnus comme membres d'une organisation internationale telle notre Commission que des comités ayant une existence réelle, ce qui suppose à la fois un fonctionnement collectif, une dynamique de progrès, et une présence réelle sur le terrain. Force nous est de constater que le Secours Rouge Pierre Overney s'est montré incapable de franchir ce seuil. Pendant un an, nous nous sommes abstenus d'exposer directement la gêne que nous causait cette situation pour ne pas compromettre un éventuel processus de constitution. Mais il nous paraît difficile de perpétuer cette situation

fausse. L'incapacité du SRPO à constituer un véritable comité nous amène à cesser de considérer le SRPO comme membre de la Commission et nous demandons au SRPO de n'entretenir aucune ambiguïté à ce sujet.

8° Leçons

Les crises survenues dans le processus de construction d'un Secours Rouge International nous amènent à formuler cinq conclusions provisoires :

- La nécessité d'un tel processus de construction n'est contestée par aucun des protagonistes des différentes crises. C'est un puissant encouragement pour poursuivre les efforts en ce sens. Mais cette succession de crises montre aussi que nous avons sous-estimé la difficulté d'une telle entreprise, et qu'il convient donc d'en tirer toutes les leçons.

- Les crises ont mis en avant de manière fondamentale l'importance de la question des méthodes. Primo en luttant contre toute tentative d'instrumentalisation de la solidarité au profit des luttes de lignes - instrumentalisation qui finit toujours par affaiblir la solidarité. Secundo en veillant au respect du centralisme démocratique : un comité qui refuse d'être mis en minorité, et qui laisse donc planer explicitement ou implicitement sur les débats une menace de son retrait, n'a aucune place dans le SRI. Ce principe ne remet aucunement en cause l'importance fondamentale des luttes de lignes pour le mouvement révolutionnaire. La situation du mouvement révolutionnaire dans la période actuelle, le nombre de questions stratégiques, tactiques, etc. restant à résoudre appellent nécessairement ce genre de débats et de luttes. Mais ceux-ci doivent servir de moteur à la lutte révolutionnaire et non de frein à la solidarité prolétarienne.

- Ces questions de méthode concernent les comités constitutifs du SRI. En effet, nous jugeons possible et souhaitable de travailler avec les forces qui s'alignent sur un parti ou une organisation politique, même si elles sont incapables d'accepter une décision majoritaire dès lors qu'elle contrevient à leur ligne politique. Simplement, nos futures relations de travail avec ces forces se feront en dehors du SRI,

elles s'établiront bilatéralement entre le SRI et elles.

- Les plate-forme et programme du SRI n'ont jamais été mises en cause dans les crises récentes. C'est leur non-respect qui a été problématique. Nous réaffirmons donc ce cadre programmatique, ni plus (en faisant de la solidarité un otage des luttes de ligne dans le cadre d'un opportunisme "de gauche"), ni moins (en développant une solidarité apolitique au caractère humaniste bourgeois, dans le cadre d'un opportunisme de droite).

- Le retrait du CSR et de l'ASP réduit notre Commission à très peu de choses, mais elle n'infirme en rien la nécessité d'un tel outil. La Commission a accumulé une expérience politique et technique (méthodes de travail, de communication) relative aux problèmes propres au processus de construction d'un organisme comme le SRI. Cette expérience a été coûteuse, elle est précieuse et doit être valorisée, sous peine de voir se reproduire demain des crises comme celles que nous avons traversées.

9° Perspectives

Réduite provisoirement à deux membres, notre Commission entend relancer son travail pour la construction d'un Secours Rouge International en s'attachant particulièrement aux perspectives suivantes :

- La succession de crises nous avait amené à geler toute démarche d'élargissement jusqu'à ce que la situation interne de la Commission soit parfaitement éclaircie. C'est maintenant chose faite, et nous allons pouvoir reprendre avec les camarades allemands des discussions au point où elles avaient été suspendues.

- Le processus d'élargissement de la Commission sera toutefois envisagé avec beaucoup plus de prudence que par le passé. Le cas des camarades avec lesquels les discussions ont commencé il y a de nombreux mois mis à part, toute perspective d'adhésion sera à l'avenir précédée d'une étape de travail en commun qui permettra à la Commission et aux forces intéressées par une adhésion de vérifier dans la pratique leur communauté de projet et de méthode.

- Le développement des relations de travail les plus étroites possibles

avec l'Associazione Solidarietà Proletaria (ASP). Le retrait de l'ASP de la Commission doit nous permettre d'augmenter et d'améliorer le travail de solidarité, en contournant les blocages qui résultaient d'un voisinage prématuré dans une structure commune.

- Le développement des relations de travail les plus étroites possibles avec le Comité de Secours Rouge (de Paris), conformément aux dernières discussions que nous avons eu avec lui.

- Le maintien et le développement des relations de travail avec le Secours Rouge Pierre Overney (de Paris) dès le moment où il aura éclairci son rapport actuel avec notre Commission.

- Nous saluons à cette occasion le travail de l'APA qui, sans exclusive pour l'une au l'autre force, ne prend pour critère dans son travail de relais de l'information que le caractère effectif de telle ou telle initiative de solidarité. Les contacts entre l'APA et la Commission, ainsi que le travail de l'APA, nous encourage à développer une relation de travail qui nous permettra d'éviter les doubles emplois dans nos activités respectives, et d'ainsi mieux utiliser nos forces.

Rote Hilfe des Revolutionären Aufbau (Suisse),
Secours Rouge/APAPC (Belgique),
membres de la Commission pour un Secours Rouge International,
4 septembre 2002

6. Qui est qui ?

AFAPP (Asociación de Familiares y Amigos de Pesos Politicos : Association des Familles et Amis des Prisonniers Politiques). Organisation active dans l'Etat espagnol, active surtout dans le soutien aux prisonniers des GRAPO et du PCE(r). A convoqué le **premier "tour de table" pour un SRI** mais s'est tenu à distance du processus. A la suite d'un conflit survenu entretemps entre le PCE(r) et le (n) PCI, l'AFAPP a exigé comme préalable à sa participation l'exclusion de l'ASP.

APA (Agence de Presse Associative). Agence de presse spécialisée dans la lutte contre la répression et le soutien aux prisonniers révolutionnaires. Constituée à l'origine d'anciens militants du **CSR** avec l'aide de militants de TAYAD.

APAPC (Association des Parents et Amis des Prisonniers Communistes). Association fondée en janvier 1986 en soutien aux prisonniers des Cellules Communistes Combattantes. A élargi son action à tous les prisonniers communistes, révolutionnaires, anarchistes, ouvriers et antifascistes et a participé, en décembre 2000 au **premier "tour de table" pour un SRI**, et est devenu le **Secours Rouge/APAPC**. L'APAPC avait un organe : *APAPC*INFO*.

ASP (Associazione Solidarietà Proletaria, Association Solidarité Prolétarienne). Appartient au (avec les CARC) au Fronte Popolare per il Comunismo (Front Populaire pour le Communisme). Membre du **premier "tour de table" pour un SRI** et une des quatre groupes fondateurs de la Commission pour un SRI. Impliqué dans le conflit PCE(r) vs (n)PCI dans la mesure où les **AFAPP** demandé son exclusion de la Commission comme préalable à sa participation. La Commission a refusé (trois voix contre une) cette exclusion. L'ASP est brièvement devenue **Soccorso Rosso d'Italia**, mais a été à l'origine d'une nouvelle crise en publiant un communiqué (*Lettre ouverte au Secours Rouge Pierre Overney*) qui instrumentalisait les questions du SRI au profit de la lutte (n)PCI vs PCE(r). Le refus de cette instrumentation a provoqué la sortie de l'ASP de la Commission (avec maintien d'une relation de travail). Organe : *Il Bolletino*.

Comité por un Socorro Rojo Internacional (Comité pour un Secours Rouge International). Structure impulsée par les AFAPP à la suite de son refus de participer à la **Commission pour un SRI** (en raison du refus de la Commission d'expulser l'ASP). Le Comité pour un SRI a des correspondants en France et en Italie. Son organe central est la revue *Solidaridad*. Le Comité por un SRI signe maintenant tout simplement **SRI**.

Commission pour un Secours Rouge International. Structure internationale constituée sur base du **premier "tour de table"**. Après les crises de 2001, la Commission pour un SRI ne comprend plus qu'une section belge (**Secours Rouge/APAPC**) et une section suisse (**Rote Hilfe des Revolutionärer Aufbau**). C'est la Commission pour un SRI qui a organisé la **Conférence internationaliste de Bâle**. Son organe (édité en trois langues) est *Solidarité internationale*.

Conférence internationale de Bâle: Initiative de la **Commission pour un SRI** visant à relancer la lutte internationale contre la répression. Ont participé à la première conférence (novembre 2005) 42 délégués de 25 organisations de 7 pays : Allemagne (Libertad ! ; Organisierte Autonomie ; Radikale Linke ; **Rote Hilfe**), Belgique (**Secours Rouge/APAPC**) ; Espagne (**Comités por un Socorro Rojo Internacional**) ; France (**Secours Rouge de France**, Comité pour la Libération de Georges Ibrahim Abdallah), Italie (ASP ; Centro di Documentazione " Comandante Giacca " + Centro Popolare Occupato Gramigna + Collettivo studentesco " Valle Giulia " ; Centro Ilic ; Comitato promotore della Campagna contro il 270 e tutti i Reati Associativi ; Laboratorio Marxista ; Ora di Liberarci da tutte le Galere ; Senza Censura), Suisse (**Rote Hilfe des Revolutionärer Aufbau**), Turquie (Comité de Solidarité avec les Prisonniers Libres ; DHKC ; Comité International Contre les Disparitions ; TAYAD). La prochaine conférence de Bâle aura lieu en novembre 2006.

CSR (Comité pour un Secours Rouge). Association constituée à Paris en soutien aux prisonniers révolutionnaires. A participé au **premier "tour de table" pour un SRI**. Un des quatre groupes fondateurs de la **Commission pour une SRI**. Impliquée dans le conflit entre PCE(r) et (n)PCI, a exigé le retrait de l'**ASP** de la Commission et, devant le refus des trois autres groupes fondateurs, a quitté la Commission (avec maintien d'une relation de travail). Ce retrait de la Commission a provoqué une crise dans le CSR. Une minorité a créé le **Secours Rouge/Pierre Overney**, une majorité a continué le CSR,

devenu **Secours Rouge de France**, d'autres camarades quittant le CSR pour fonder, notamment, l'Agence de Presse Associative.

Plate-forme du 19 juin 1999. Impulsée par le collectif des prisonniers des Cellules Communistes Combattantes, elle a rassemblé plus de 100 prisonniers révolutionnaires, communistes, anarchistes, antifascistes et anti-impérialistes d'une dizaine de pays autour de quelques principes ("*ni reniement, ni dissociation*", "*attaquer un de nous, c'est nous attaquer tous*", "*la lutte armée contre le système impérialiste est légitime*", etc.). Le retrait des prisonniers du PCE(r) et des GRAPO à la suite de la crise dans la construction d'un SRI a entraîné la liquidation de la Plate-forme, ce qui fut l'épisode le plus grave de la crise : ce retrait de la Plate-forme a liquidé le premier instrument de lutte collectif que les prisonniers révolutionnaires s'étaient eux-mêmes donnés.

Premier "tour de table" pour un SRI. Convoqué par les **AFAPP** (Espagne), il a rassemblé à Lyon en décembre 2000 : l'**APAPC** (Belgique), l'**ASP** (Italie), **RH de RA** (Suisse) et le **CSR** (France)... en l'absence des **AFAPP**. Un conflit étant survenu entre le PCE(r) et le (n)PCI, les **AFAPP** faisaient de l'exclusion de l'**ASP** du "tour de table" une condition à sa présence. Cette exclusion a été refusée.

Réunion de Bruxelles (octobre 2001). Réunion de crise où le **CSR** a demandé l'exclusion de l'**ASP** de la **Commission pour un SRI**. Exclusion refusée par trois voix (Italie, Suisse, Belgique) contre une (France). Cette décision a provoqué la sortie du **CSR** de la Commission (cette sortie provoquant une crise au sein du **CSR**).

Réunion de Lyon (décembre 2000) = Premier "tour de table" pour un SRI

Rote Hilfe ("Secours Rouge"). Principale organisation allemande de solidarité contre la répression. Le Rote Hilfe ne peut statutairement appartenir à une organisation internationale, mais il entretient une relation de travail avec la **Commission pour un SRI**.

Rote Hilfe des Revolutionärer Aufbau ("Secours Rouge de [l'organisation] Construction Révolutionnaire"). " Groupe de travail " de l'organisation Revolutionärer Aufbau consacré à la solidarité avec les prisonniers communistes, révolutionnaires, anarchistes, ouvriers et antifacistes. A participé en décembre 2000 au **premier "tour de table" pour un SRI**. Section suisse de la **Commission pour un SRI**.

Secours Rouge International.: Organisation impulsée en 1929 par le Komintern pour développer la solidarité avec les militants révolutionnaires et ouvriers emprisonnés. La reconstruction d'un Secours Rouge International a un projet qui est régulièrement réapparu dans le mouvement communiste international (notamment dans les années 70). C'est dans cette intention que les **AFAPP** ont convoqué le **premier "tour de table" pour un SRI**. Deux structures sont issues de cette tentative, la **Commission pour un SRI** (Suisse et Belgique), et le **Comité por un SRI (Espagne)** qui signe de plus en plus souvent, tout simplement, SRI.

Secours Rouge/APAPC : Héritier de l'APAPC, section belge de la **Commission pour un Secours Rouge International**. Organe : *Solidarité !*

Secours Rouge/Pierre Overney: Groupe fondé par la minorité du CSR refusant la sortie du CSR de la Commission pour un SRI. Ce groupe n'a pas pu assurer une continuité collective et s'est dissout après quelques mois d'activités limitées.

Secours Rouge de France: Héritier du CSR. Organe : *Secours Rouge*.

Socorso Rosso d'Italia : (Secours Rouge d'Italie). Nom adopté par l'ASP pendant quelques mois, lorsqu'elle faisait partie de la **Commission pour un SRI**.

